



Contexte

En 2017, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) ont adopté un [Énoncé de principes communs sur les priorités partagées en santé](#) afin d'améliorer l'accès qu'ont les Canadiens aux soins à domicile et en milieu communautaire et aux services liés à la santé mentale et à l'utilisation de substances psychoactivesⁱ. Afin de mesurer les progrès réalisés au chapitre de ces priorités communes en matière de santé, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) collabore avec les provinces et territoires, Santé Canada et Statistique Canada pour élaborer un ensemble ciblé de 12 indicateurs pancanadiens et en rendre compte.

L'un des indicateurs cernés dans le domaine des soins à domicile et en milieu communautaire est le **maintien à domicile du bénéficiaire grâce aux services à domicile**.

De plus amples renseignements sur l'ensemble d'indicateurs se trouvent à la page [Priorités partagées en santé](#) de l'ICIS.

Définition de l'indicateur

Statistique Canada a recueilli les données pour cet indicateur dans l'[Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes \(ESCC\) de 2020](#).

Cet indicateur évalue le pourcentage de ménages où au moins un membre a reçu des services à domicile qui ont été très utiles pour lui permettre de rester chez lui au cours des 12 derniers mois. Il comprend les services à domicile financés par les secteurs public et privé.

i. Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont convenu d'une entente asymétrique distincte de l'énoncé de principes.



Maintien à domicile du bénéficiaire grâce aux services à domicile : résultats de l'indicateur

Résultats de 2020

Tableau Pourcentage de ménages où au moins un membre a reçu des services à domicile qui ont été très utiles pour lui permettre de rester chez lui au cours des 12 derniers mois, 2020

Province	Très utiles (%)	Limites de confiance de 95 %
Terre-Neuve-et-Labrador	76,9	59,79-93,93
Île-du-Prince-Édouard	87,9	81,06-94,76
Nouvelle-Écosse	83,2	75,00-91,34
Nouveau-Brunswick	91,7	86,60-96,81
Québec	85,1	80,44-89,70
Ontario	82,3	78,20-86,32
Manitoba	81,5	73,47-89,58
Saskatchewan	73,7	61,69-85,62
Alberta	86,1	81,00-91,19
Colombie-Britannique	78,7	72,51-84,98
Toutes les provinces	82,9	80,68-85,15

Source

Statistique Canada. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) — fichier annuel de 2020. 2020.

Autres ressources

Voici où trouver de l'information sur l'indicateur et l'ESCC (p. ex. sur les changements apportés à la collecte de données en raison de la pandémie de COVID-19, les limites des données et les mises en garde) :

- ICIS : [Défis communs liés aux priorités partagées : mesure de l'accès aux services à domicile et aux soins communautaires ainsi qu'aux services en santé mentale et en toxicomanie au Canada — volume 3](#)
- Statistique Canada : [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes — Composante annuelle \(ESCC\)](#)
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant cet indicateur ou l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, veuillez envoyer un courriel à l'adresse hd-ds@statcan.gc.ca

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Maintien à domicile du bénéficiaire grâce aux services à domicile : résultats de l'indicateur*. Ottawa, ON : ICIS; 2022.